



Tous à l'Assemblée Nationale pour le retrait de la loi Bachelot !

L'intersyndicale des hôpitaux psychiatriques appelle avec l'intersyndicale de l'ap-hp au retrait de la loi Bachelot en manifestant le 12 février devant l'assemblée nationale

L'appel unitaire à la grève du 29 janvier 2009 a permis de rassembler un nombre exceptionnel de grévistes et de manifestants ! Le 29 Janvier 2009 a été marqué comme une journée forte de riposte face à l'offensive tout azimut que subit l'ensemble des salariés. Public, Privé nous étions plus de 300 000 dans les rues de Paris à revendiquer pour :

**les salaires, le pouvoir d'achat, l'emploi, les conditions de travail,
le manque d'effectifs, les budgets, la défense du service public ,
les retraits de la loi Bachelot...**

et du rapport Couty qui liquide le secteur en psychiatrie

Ce mouvement ne doit pas rester sans lendemain.

En effet le débat sur la loi Bachelot commence le 10 Février 2009 au Parlement et le vote doit avoir lieu le 16 Février 2009.

Le regroupement des hôpitaux psychiatriques de la Région Parisienne a été un vrai succès, grâce à votre, à notre mobilisation à tous. Sarkozy ironisait, il y a encore peu, sur le fait qu'en France « quand il y a des grèves cela ne se voit pas ! » Preuve a été faite du contraire, sur cette journée du 29 janvier.

La suite dépend de nous. C'est tous ensemble que nous ferons reculer le gouvernement.

L'intersyndicale des établissements de psychiatrie s'associe à l'appel de l'AP-HP pour réaffirmer que la loi Bachelot n'est ni amendable, ni négociable. Elle doit être retirée, c'est une question vitale pour tous, la population, les patients et les personnels.

Non seulement, le gouvernement ne nous écoute pas et ne tient pas compte des milliers de signatures, des prises de position des syndicats de personnels hospitaliers et de médecins exigeant le retrait de la loi Bachelot destructeur de la Sécurité sociale, des hôpitaux et de notre système de santé mais il persiste dans sa volonté de vouloir la faire adopter par l'Assemblée Nationale. En conséquence dans un souci de convergence et d'efficacité nous appelons les personnels syndiqués et non syndiqués avec les personnels hospitaliers de l'APHP :

Nous irons manifester le jeudi 12 février a l'Assemblée Nationale pour le retrait de la loi Bachelot !

Nous appelons tous les personnels hospitaliers à nous rejoindre en manifestation de Port Royal - 10 heures 30 à l'Assemblée nationale

**Les personnels hospitaliers de psychiatrie
manifestent le 12 février devant l'assemblée nationale**

L'intersyndicale des établissements psychiatriques de l'Ile-de-France, CGT, Sud santé, Force Ouvrière, CFDT de l'EPS Ste Anne, CGT, Sud santé de l'EPS Esquirol, CGT, Sud santé de l'EPS PGV Villejuif, Sud santé EPS Antony Erasme, Sud santé de l'EPS Ville Evrard, Sud santé EPS les Murets, Sud santé EPS BD Etampes, CGT de l'EPS Moisselles, CGT de l'EPS Maison Blanche **appelle avec l'intersyndicale de l'AP-HP au retrait de la loi Bachelot en manifestant le 12 février devant l'assemblée nationale**

L'intersyndicale des établissements psychiatriques de l'Ile-de-France **refuse de mettre en œuvre les propositions dégradantes faites par le Président de la République, basées sur le tout sécuritaire**

L'intersyndicale des établissements psychiatriques de l'Ile-de-France avance un tout autre paysage autour de la psychiatrie de secteur.

Les équipes subissent la non reconnaissance, la dégradation de leurs conditions de travail et la culpabilisation quotidienne d'un travail inachevé avec des obligations importantes. Ce que les équipes, les patients et les familles sont en droit et en devoir de réclamer, c'est un plan d'urgence pour la psychiatrie, qui aurait pour axes principaux :

- ◆ L'arrêt des suppressions de postes
- ◆ Le recrutement en urgence de personnels qualifiés
- ◆ L'arrêt des suppressions de lits et de places
- ◆ La création de structures adaptés au long court
- ◆ La reconnaissance des professions de santé par un véritable cursus professionnel
- ◆ Le maintien de la politique de secteur et de la continuité des soins par une même équipe avec tous les moyens nécessaires pour qu'elle puisse remplir sa mission. Une définition du soin intégrant l'accompagnement des patients, un vrai travail pluridisciplinaire et la mise en place de régulation pour les équipes
- ◆ L'affirmation d'une psychiatrie généraliste ouverte, sans exclusivité, à toutes les pathologies.

L'intersyndicale des établissements de psychiatrie demande le retrait du rapport Couty qui liquide le secteur en psychiatrie et de la circulaire n°DHOS/02/F2/2009/23 du 22 janvier 2009 (d'application immédiate) qui reprend les mesures sécuritaires et répressives annoncées par N. Sarkozy à Antony le 2 décembre 2008

L'intersyndicale des établissements de psychiatrie s'associe à l'appel de l'AP-HP pour réaffirmer que la loi Bachelot n'est ni amendable, ni négociable. Elle doit être retirée, c'est une question vitale pour tous : la population, les patients et les personnels.

L'intersyndicale des établissements de psychiatrie appelle tous les personnels hospitaliers à rejoindre la manifestation de Port Royal à l'Assemblée Nationale à 10H 30

Sud santé de l'EPS Esquirol :

01 43 96 60 54

Isabelle 06 63 56 08 63

Pascal 0699 08 42 45

CGT de l'EPS Esquirol :

01 43 96 60 57

CGT de l'EPS PGV Villejuif

Bruno 06 83 15 07 24

Sud santé de l'EPS PGV Villejuif,

Valérie 06 83 82 17 71

CGT de l'EPS Moisselles

01 39 35 64 96

CGT de l'EPS Maison Blanche

06 63 98 99 20 :

CGT de l'EPS Ste Anne

01 4565 86 72,

Sud santé de l'EPS Ste Anne

Nicolas 06 88 47 72 12